



**Consultation publique sur la  
durée du mandat des  
administrations municipales  
Synthèse des résultats**

**Octobre 2022**



# Table des matières

Table des matières.....	1
Consultation publique.....	2
Contexte.....	2
Synthèse des résultats.....	3
Données démographiques.....	3
Réponses.....	5
Thèmes.....	8
Prochaines étapes.....	10



# Consultation publique

La consultation visait à recueillir des commentaires pour aider le gouvernement du Yukon à décider s'il convient de modifier la *Loi sur les municipalités* pour faire passer le mandat des membres des conseils municipaux et des conseils consultatifs locaux de trois à quatre ans.

La consultation publique s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2022. Au total, 149 personnes du Yukon ont répondu au questionnaire.

## Contexte

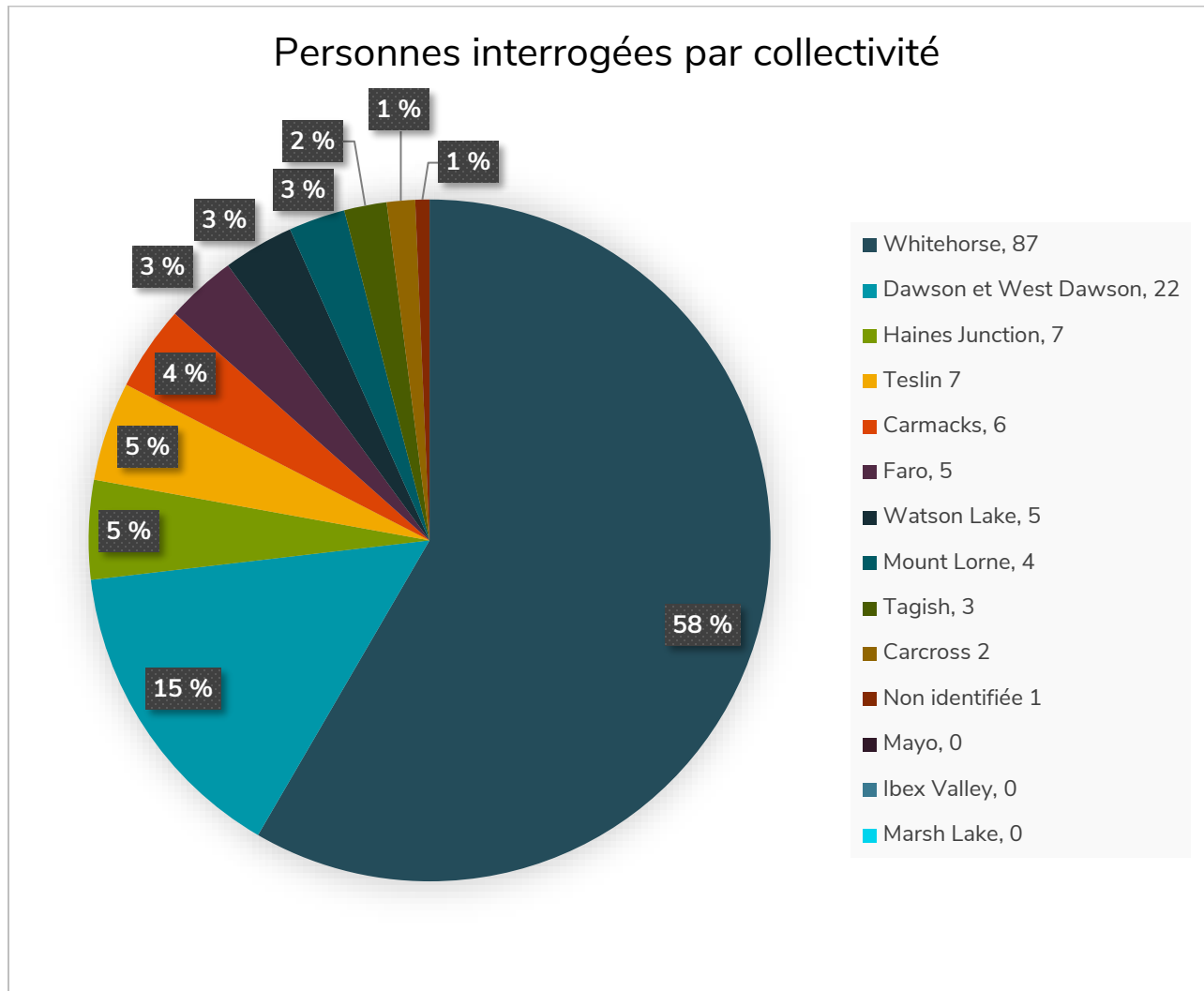
L'Association of Yukon Communities représente les municipalités et les conseils consultatifs locaux au Yukon. En mai 2022, lors de son assemblée générale annuelle, elle a adopté à l'unanimité une résolution qui appelle le gouvernement du Yukon à faire passer le mandat actuel des conseils municipaux de trois à quatre ans avant les élections générales d'octobre 2024. Cette modification aurait une incidence sur la durée du mandat :

- des maires et des membres des conseils municipaux (représentants élus des municipalités constituées en personne morale de Carmacks, Dawson, Faro, Haines Junction, Mayo, Teslin, Watson Lake et Whitehorse);
- des membres des conseils consultatifs locaux (membres élus des conseils des administrations non constituées en personne morale d'Ibex Valley, de Marsh Lake, de Mount Lorne, de Tagish et de Carcross/South Klondike).

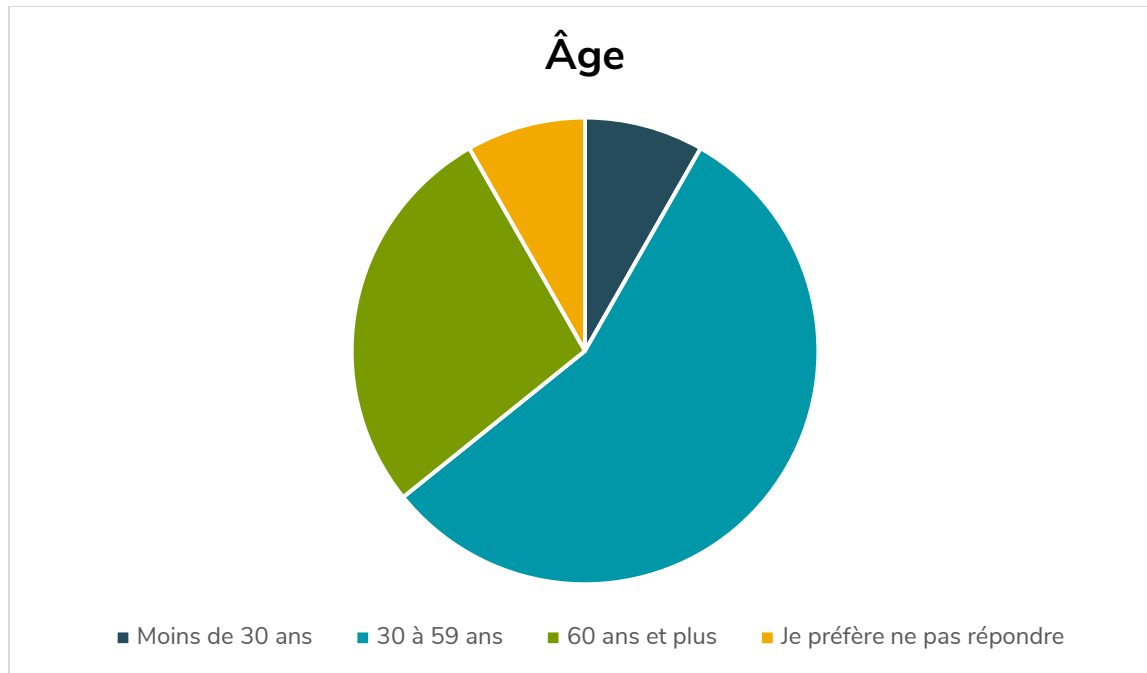
# Synthèse des résultats

## Données démographiques

La consultation n'a pas obtenu des réponses de toutes les circonscriptions. Plus de la moitié des réponses provenaient de la population de Whitehorse.

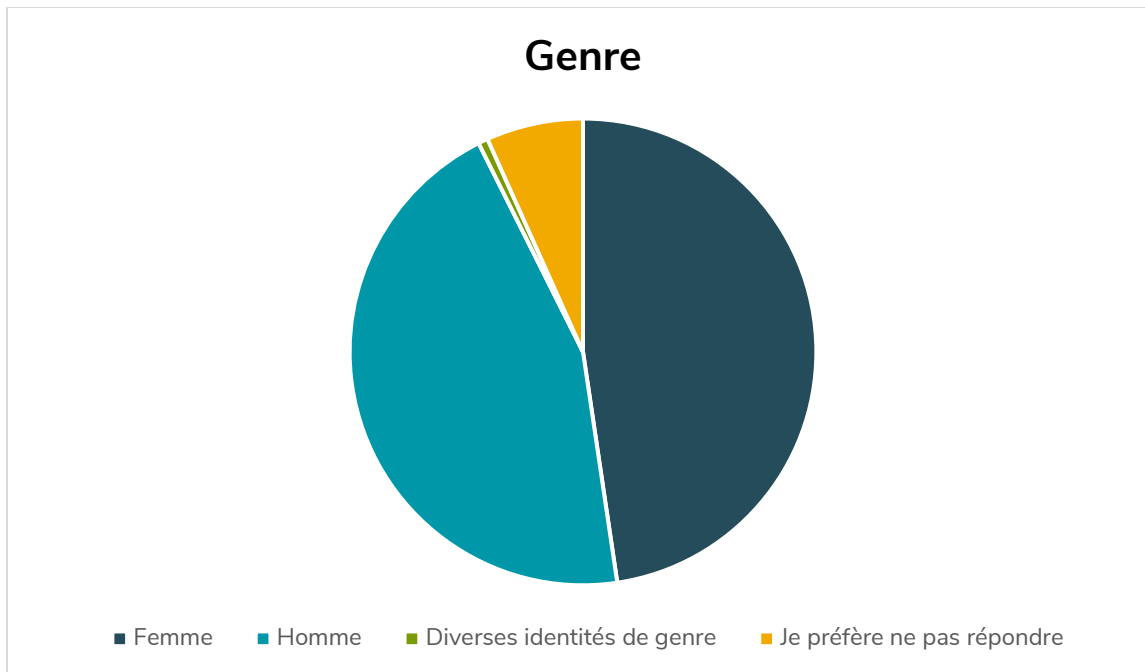


Les personnes de moins de 30 ans représentaient le plus petit groupe de personnes interrogées. Aucune personne de moins de 18 ans n'a répondu. Les personnes dans la trentaine (40 personnes) et dans la quarantaine (40 personnes) affichaient le taux de réponse le plus élevé.



En ce qui concerne l'identité de genre des personnes interrogées, 48 % étaient des femmes, 45 % étaient des hommes, 1 % étaient des personnes de diverses identités de genre et 7 % ont préféré ne pas répondre.





## Réponses

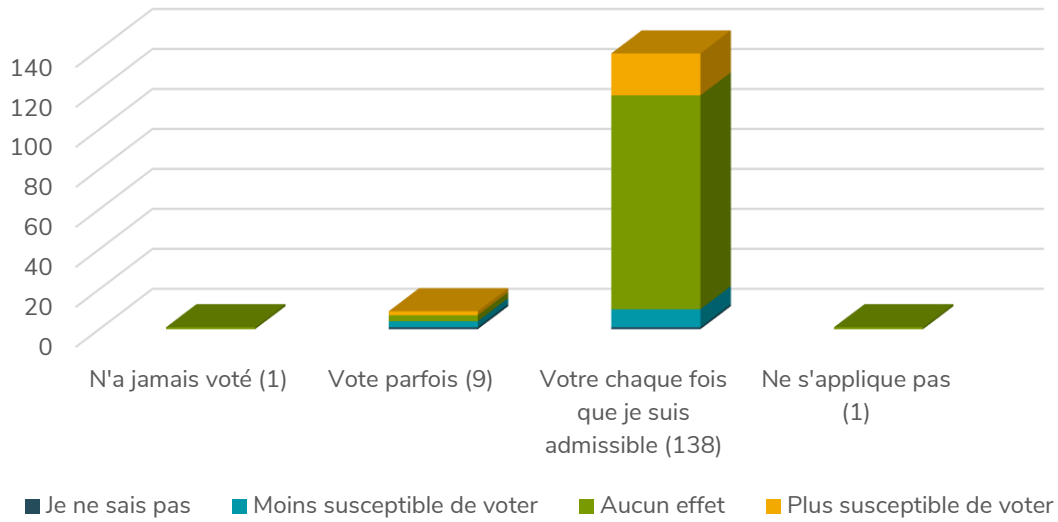
À la question « Appuyez-vous la modification du mandat des conseils municipaux et des conseils consultatifs locaux, qui passerait de trois ans à quatre ans? », 62,41 % des gens interrogés ont dit être en faveur d'un mandat de quatre ans; 34,22 % ont dit ne pas être en faveur d'un mandat de quatre ans et 3,35 % n'en sont pas certains.

La population de Whitehorse appuie le mandat de quatre ans à 67,8 %, tandis qu'à l'extérieur de Whitehorse, 54 % des personnes interrogées l'appuient.

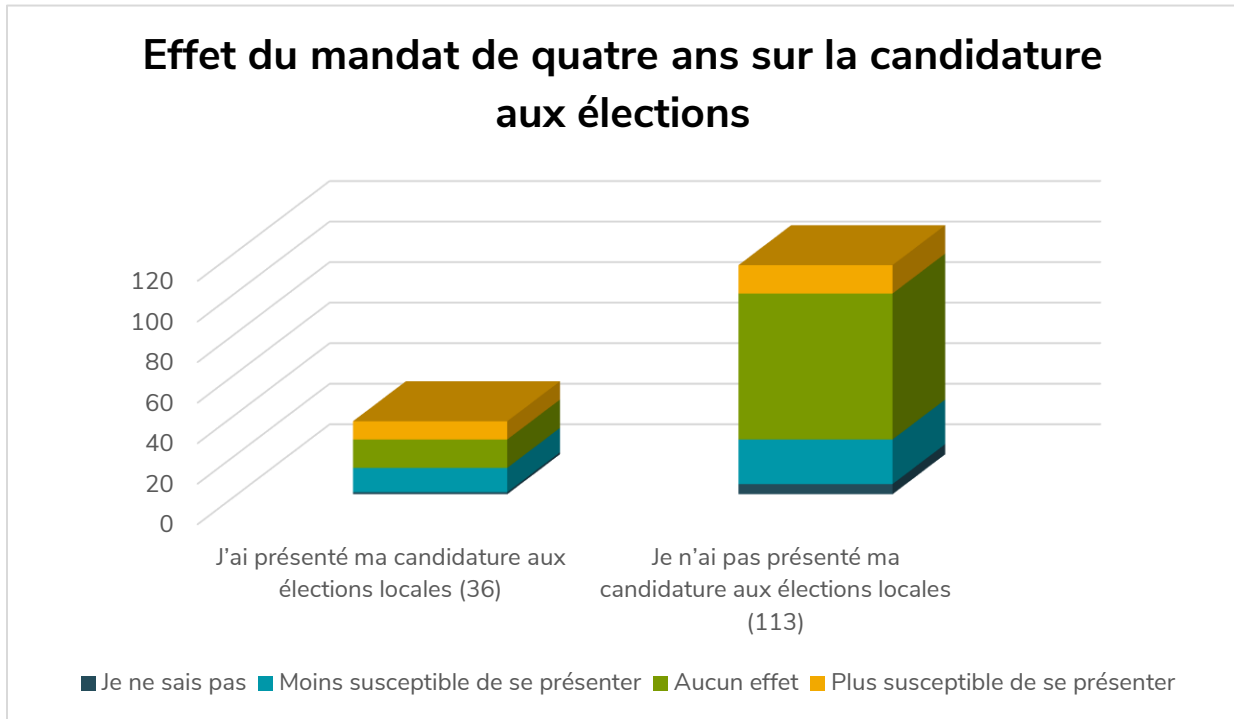
Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être en désaccord avec un mandat de quatre ans (40,8 % contre 25 %). Pour ce qui est des personnes de diverses identités de genre et de celles qui ont préféré ne pas répondre, 45 % étaient en désaccord avec un mandat de quatre ans. Parmi ces personnes, une seule a précisé dans les commentaires que l'identité de genre était la raison du désaccord.

Il est peu probable que le comportement électoral change si le mandat est prolongé à quatre ans. La plupart des personnes interrogées ont voté chaque fois qu'elles étaient admissibles à voter et seraient autant sinon plus susceptibles de voter à l'avenir.

## Effet du mandat de quatre ans sur le comportement électoral

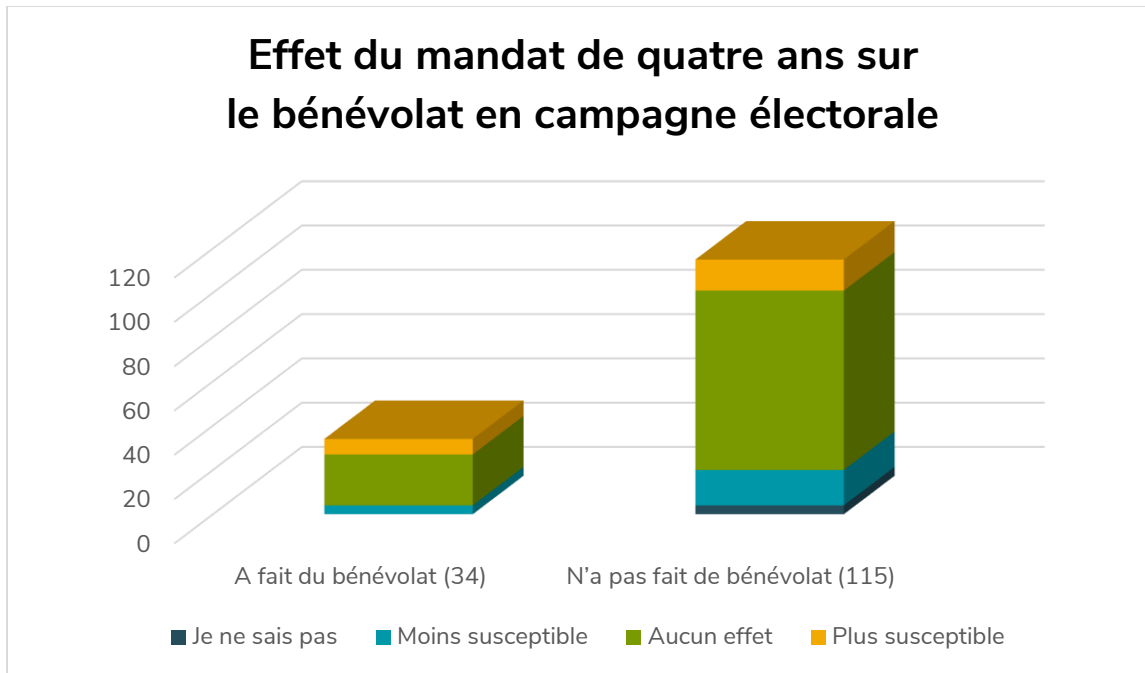


La plupart des personnes interrogées ne se sont pas présentées aux élections d'un conseil municipal ou d'un conseil consultatif local au Yukon. Parmi celles qui se sont présentées, 33 % seraient moins susceptibles de le faire avec un mandat de quatre ans.





La plupart des gens interrogés n'ont pas participé comme bénévoles à une campagne électorale pour un conseil municipal ou un conseil consultatif local au Yukon. La modification du mandat de trois ans à quatre ans n'a pas d'incidence sur le comportement de la plupart des personnes interrogées.



## Thèmes

Des thèmes communs sont ressortis des commentaires laissés par les gens interrogés :

- Un cycle d'élection générale de quatre ans correspond à celui des autres administrations canadiennes.
- Des élections moins fréquentes permettraient d'économiser du travail administratif et de l'argent.
- La fatigue électorale pourrait être réduite si les élections générales étaient moins fréquentes et qu'il y avait moins de chevauchement avec d'autres ordres de gouvernement.
- Un mandat plus long permettrait à un conseil de planifier et de réaliser davantage. Comme les périodes de transition seraient moins fréquentes et qu'il y aurait moins de passages en « mode électoral », de nombreuses personnes ont dit que les conseils disposeraient du temps, de la continuité et de la stabilité nécessaires pour faire avancer les priorités et mener à bien les initiatives.

*« Un mandat de quatre ans permet aux conseils de mener à bien plus d'initiatives et de consacrer une plus petite partie de leurs mandats à se mettre à jour. »*

- Un mandat de plus longue durée pourrait rendre le conseil complaisant ou stagnant ou décourager la prise de mesures en temps opportun.

*« Les conseils devraient être renouvelés au rythme actuel. Ce roulement plus régulier offrirait plus d'occasions aux gens de se présenter aux élections et empêcherait que les gens et l'efficacité stagnent. »*

- L'incapacité à remplacer un conseil inefficace pour une année supplémentaire est préoccupante. Sans mécanisme de rappel et structures de responsabilisation des autres paliers de gouvernement, des personnes affirment que des élections plus fréquentes sont une mesure de protection.

*« Un mandat de trois ans offre une marge de manœuvre dans l'éventualité où la plupart ou la totalité des membres des conseils sont nommés ou s'il y a trop de conflits d'intérêts pour que les administrations municipales soient efficaces. »*

- D'autres préoccupations concernaient la fréquence actuelle des nominations par acclamation et la probabilité qu'elle augmente; le fait qu'un plus long mandat donnerait un avantage aux candidats sortants; et la qualité des candidatures.

*« Les petites municipalités doivent trouver comment rendre les conseils plus attrayants et inciter une plus grande variété de personnes à se présenter. »*

- Un mandat plus long pourrait dissuader des gens de poser leur candidature. Les responsabilités familiales et les contraintes financières peuvent compliquer un engagement de quatre ans.

*« Un mandat de quatre ans empêcherait un pourcentage de bons citoyens de se présenter aux élections, surtout ceux qui ont une famille. »*

- Plusieurs personnes ont proposé des mandats de deux ans ou des mandats échelonnés de quatre ans comme solutions de rechange. L'une d'elles demande une limite de mandats exercés.

# Prochaines étapes

Vos commentaires aideront le gouvernement du Yukon à décider s'il convient de modifier la *Loi sur les municipalités* pour prolonger le mandat des conseils municipaux et des conseils consultatifs locaux.

